

DELIBERATIONS ADOPTÉES

1) Bilan de la concertation et arrêté de la cartographie des ZAEnR

Obligation : l'Etat demande une cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables.

Sur les communes seules des zones « photovoltaïques » ont été proposées.

Lors de l'enquête publique il n'y a eu aucune remarque .

Approuvé à l'unanimité

2) Demande de subvention au Conseil Régional – Rénovation du groupe scolaire

Cette demande concerne l'isolation et la rénovation du sol de l'école maternelle ainsi que le remplacement d'un « algéco » vétuste (périscolaire).

Montant demandé : 104 500 euros, soit 50% du montant estimatif du projet HT.

Approuvé à l'unanimité

3) Demande de subvention au Conseil Départemental – Rénovation du groupe scolaire

Travaux identiques à ceux prévus au n°2.

Montant demandé 41 800 euros, soit 20% du montant du projet HT.

Approuvé à l'unanimité

4) Demande de fonds de concours à la C.A.P.V 2024 - Rénovation du groupe scolaire

Travaux identiques à ceux prévus au n°2.

Montant demandé : 20 900 euros, soit 10% du montant du projet HT.

Approuvé à l'unanimité

5) Demande de subvention au Conseil Régional – Elaboration du plan de gestion des obligations légales de débroussaillage

Dans le cadre de la prévention incendie, le contrôle et l'exécution des obligations légales de débroussaillage (O.L.D) sont ordonnés par arrêté préfectoral.

L'ONF accompagnera la Commune pour l'élaboration d'un communal de gestion des O.L.D.

Subvention espérée 7900 euros, soit 50% du montant du plan de financement HT.

(complétée par la demande de subvention d'Etat au titre du Fons Vert : Délibération N° 14)

Approuvée à l'unanimité

6) Demande de subvention au Conseil Départemental (FIC) – Rénovation de la salle polyvalente

Les travaux concernent la réparation de la toiture du gymnase et le remplacement des puits de lumière muraux par un revêtement isolé (vétusté).

Montant demandé : 21 000 euros, soit 80% du montant des travaux HT.

Approuvé à l'unanimité

7) Demande de subvention au titre du FIPD 2024 (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) Programme 5 – Acquisition de gilets pare-balles

Subvention demandée à La Préfecture : 500 euros (montant de l'acquisition 1 193,32 euros HT).

Approuvé à l'unanimité

8) Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement

En attendant l'adoption du budget 2024 et ce jusqu'au 15 avril , Le Maire a la possibilité, sur autorisation de l'organe délibérant, d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2023, à hauteur de 25%.

Approuvé à l'unanimité

9) Dénomination et numérotation des voies et des espaces publics de la commune (partie2).

L'adressage se poursuit : les nouvelles voies nommées porteront des noms en langue Provençale.

Approuvé à l'unanimité

10) Territoire d'Energie VAR – SYMIELEC (TE83) – Convention d'habilitation de regroupement CEE

Terme de la convention : 31/12/2025.

Approuvé à l'unanimité

11) Territoire d'Energie VAR – SYMIELEC – Adhésion de compétence et modification des statuts

Adhésion de la commune de FLAYOSC

Approuvé à l'unanimité

12) ODEL VAR – Convention mise à disposition temporaire de personnel

Délibération RETIREE

13) Extinction partielle de l'éclairage public sur le territoire de la commune

Pour améliorer les actions en faveur de la maîtrise des économies d'énergies, il est proposé une extinction partielle de l'éclairage public. Seules les entrées (intersections départementale) et parkings du village resteront éclairés toute la nuit par obligation de sécurité.

Extinction du territoire communal : de 00H00 à 05H00

Extinction village : de 01H00 à 05H00 (horaires se justifiant par le fait du trajet entre les parkings et le lieu de résidence)

Approuvé à l'unanimité

14) Demande de subvention à l'Etat au titre du Fonds Vert – Axe 2 – Prévention des risques incendie de forêt et de végétation

Complément de demande de subvention Délibération N° 5.

Subvention espérée : 4 700 euros, soit 30% du montant global HT

REMARQUES :

A Propos de la délibération n°05

M.Christian TALLEU

-« les policiers municipaux vont-ils être armés ? »

M.Le Maire :

-« Oui. Cela fera l'objet d'une discussion au conseil municipal, le moment venu. (obligations, entraînements... »

A propos de la délibération n°09

Mme Audrey RAMPIN :

-« La dénomination et la numérotation des voies et espaces publics de la commune, est en cours ; cela demande encore quelques mois de travail »

M. Christian TALLEU :

- « Il serait opportun de nommer l'allée des Ferrages qui doit être débaptisée (doublon), par un nom qui rappellerait la libération du village. Cette nouvelle rue pourrait être inaugurée le 17/08/2024 ».

M. Louis PONS :

-« Un exercice militaire sol/air organisé par l'école d'artillerie se déroulera entre le 04 et le 15 mars 2024 sur une zone comprenant notre commune.

Les personnes qui subiraient des dommages devront le signaler à la Mairie, sous 3 jours.

Mme Dominique Bonard :

-« Une exposition d'artisanat d'art en Provence verte aura lieu à l'abbaye de LA CELLE du 2 au 7 avril 2024 ».

Le budget 2024 doit être voté avant le 15 avril :

M. le Maire expose les prévisions d'investissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H.

Le Maire
Frédéric TOUSSAINT

La secrétaire de séance
Martine MORIN

